





2020



BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT JORY DE CHALAIS

Edito p. 2	Associations p. 8
Mairie p. 4	Environnement p. 13
Conseil municipal p. 5	Vie de la commune - Divers p. 14
École - Bibliothèque p. 7	Ordures ménagères p. 16

ÉDITO



a crise sanitaire du Covid 19 plonge notre société dans une grande inquiétude et nous laisse désemparés.

Souhaitons que le confinement, le respect des gestes barrière, le futur vaccin et la responsabilité de chacun au quotidien.

permettront un retour à la vie normale.

Plus que jamais, **nous devons soutenir nos commerces du bourg**, nos artisans, nos entreprises, maintenir nos achats de proximité, privilégier les circuits courts. Nous en voyons bien l'intérêt aujourd'hui. Il faudra s'en souvenir!

Dans ces temps difficiles, la vie continue et **nos services publics restent actifs**:

Notre école accueille les enfants avec toutes les mesures qui s'imposent. La cantine et la garderie sont assurées. La bibliothèque municipale fonctionne aussi.

Je tiens donc à remercier le personnel enseignant et de service qui ne ménage pas sa peine, ainsi que nos 2 agents municipaux : Cédric et Christophe qui assurent l'entretien de notre commune.

Merci aussi aux conseillers municipaux qui se mobilisent : contact régulier et aide aux personnes vulnérables et isolées, distribution gratuite de masques réalisés par nos bénévoles...

Notre mairie vous accueille également.

Martine Renaud est partie à la retraite en juin 2020 après de nombreuses années à notre service en tant que secrétaire de mairie où sa polyvalence et son professionnalisme étaient reconnus. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Sandra Bertrand l'a remplacée. Habitante de Corgnac sur Isle, maman de 2 enfants, elle apporte une autre vision à notre secrétariat. Elle s'est attelée à la tâche avec courage. Sa volonté, son entrain et sa bonne humeur vont faciliter son intégration.

Malgré la pandémie, nous devons continuer à faire avancer la commune, poursuivre les chantiers engagés et ouvrir de nouvelles perspectives.

Nous transformons l'Hôtel Besson de la place de l'église en 3 logements de qualité qui seront proposés à la location, fin d'année 2020.

Dans le cadre du développement durable, nous planifions, par tranches, l'adaptation aux changements climatiques de nos logements et bâtiments communaux. Il faudra plusieurs années d'efforts financiers pour y parvenir!

Nous essayons de financer une maison d'accueil pour personnes âgées dans le bourg, près de la mairie. Cette structure à échelle humaine (3 à 4 personnes âgées entourées par une famille d'accueil) correspond à un besoin réel : proximité des commerces et services (notamment médicaux). Nous sommes déjà lauréats pour ce projet reconnu par la Région Nouvelle Aquitaine.

La mairie vous donnera toutes informations et recevra les demandes d'inscriptions, de locations.

En ce début d'année, essayons de rester positifs, de ne pas sombrer dans un pessimisme paralysant mais agissons solidairement pour redonner confiance en notre avenir. Dans cet esprit : nous changerons donc plus dynamiquement l'éclairage du bourg pour les fêtes de fin d'année. Avec toujours la volonté de s'adapter à ces réalités difficiles pour vivre au mieux à St Jory.

Prenez soin de vous, bonne santé et bonne année 2021.

Bernard VAURIAC



2021 EDITORIAL

The Covid 19 health crisis has invoked a great worry in our society and has left us helpless.

Let's hope that the lockdown, adhering to the sanitary rules, the future vaccine and everyone's personal responsibility will allow us to return to a normal life.

More than ever we must support our village shops, our tradespeople, our firms, buy locally, prefer 'the short circuit'. Today we realise how important this is. We will have to remember that!

During these difficult times life continues and **our public services continue to work**:

In our school the children are welcomed with all the compulsory restrictions respected. The cantine and the after-school club are assured. Our little library is also open! You can reserve your books with Pascale (details on the library door).

I would therefore like to thank the teachers and service personnel who go out of their way, as well as our two municipal agents Cédric and Christophe, who look after the upkeep of our village.

Thanks also go to our parish councillors who keep in regular contact with vulnerable and isolated inhabitants and distributed facemasks, sewn by our volunteers....

Our Mairie is also open for you, as usual.

Martine Renaud retired as secretary of the Mairie in June 2020 after many years of service for us, her vast versatility and her professionalism were well-known and appreciated. We wish her a well-deserved happy retirement.

Sandra Bertrand has taken her place. She hails from Corgnac-sur-Isle, she is the mother of two children, and brings a new look to our secretariat. She has attacked the job in hand with great courage. Her willingness, her drive, helpfulness and good humour all help her to integrate.

Despite the pandemic we must continue to improve our village, continue the works we are committed to and open new perspectives.

We have turned the former Hotel Besson at the church square into three flats of quality for rent, available as from the end of 2020.

Within the framework of the durable development we

are planning, in stages, to adapt our housing stock and communal buildings in line with the climate change. In order to achieve this we will need several years of investment!

We are trying to find the finances for a home for the elderly in the village, near the Mairie. This small-scale facility (3 to 4 elderly persons taken care of by a host family) meets a real need: shops and services, esp. medical, close by. The Nouvelle Aquitaine Region is already officially supporting our project.

All information can be obtained at the Mairie, where all applications for registration and rental enquiries can be made.

At the beginning of this new year let's stay positive, don't let us sink into paralysing pessimism, but instead work together to have confidence in the future. With this in mind: for the end of year celebrations we will therefore make the lighting more dynamic. In order to live in the best way possible in St. Jory we are always willing to adapt to these difficult realities.

Look after yourselves, good health and a happy 2021.

Bernard VAURIAC



MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie change de visage

A près plus de quarante ans au service de notre commune, Martine Renaud a retraversé la Queue d'Ane pour profiter d'une retraite bien acquise.

C'est au cours d'un moment partagé de convivialité et de reconnaissance, organisé autour de nos vaillantes couturières bénévoles qui avaient confectionné les masques lors du premier confinement, que Martine a été honorée et remerciée pour sa longue carrière dans notre commune.

Née de l'autre côté de la Queue d'Ane, Martine a consacré toute sa carrière à s'employer avec toute la perfection, l'organisation et le pragmatisme que nous lui connaissons, au service de notre collectivité. Un peu émue, mais contente de pouvoir disposer de son temps et bichonner son jardin fleuri.

En toute responsabilité, afin que la passation du témoin se passe dans la continuité et la fluidité, Martine est encore présente quelques fois pour apporter des précisions utiles à Sandra, le nouveau visage de notre secrétariat. Car, il faut le souligner, ce métier de secrétariat est devenu de plus en plus « pointu » associé à la multiplication de la complexité administrative toujours de plus en plus prégnante. Le témoin est donc passé à Sandra BERTRAND pour qui notre territoire n'est pas totalement inconnu, puisqu'originaire de St Jean de Côle. C'est aussi une enfant du pays.

Pour poursuivre et y finir ses études d'Assistante de Direction option Informatique, Sandra s'exile à Paris où elle est employée successivement par 2 cabinets de recrutement puis par une importante société audiovisuelle, Canal+, où elle aura la charge du pôle ressources humaines. Mais comme beaucoup de ceux d'ici, loin de leurs racines, elle a le mal du pays et c'est le retour en Dordogne, où elle occupera un poste à la Caf à Périgueux. Depuis toujours attirée par un poste de Secrétaire de Mairie, elle a eu connaissance du poste de secrétariat bientôt vacant à Saint Jory de Chalais. Sandra, après une mûre et certaine réflexion, a fait acte de candidature, ce poste répondant à ses aspirations : être acteur de terrain, être au service des hommes et des femmes de ce territoire, aider les administrés, les accompagner et accessoirement, se rapprocher de son domicile Corgnac sur l'Isle.

Très attachée à ce territoire, Sandra est déjà bien impliquée et, comme Martine, elle possède le même sens du service et de l'accueil.

Très bonne retraite Martine, Bienvenue Sandra



CONSEIL MUNICIPAL

■ SEANCE DU 31 JANVIER 2020

Aménagement des logements dans l'Ancien Hôtel Besson, Marché des travaux :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'appel d'offre pour l'aménagement de l'ancien hôtel en logements locatifs. Les offres reçues le 6 janvier on fait l'objet d'une analyse par le maître d'œuvre de l'opération SOLIHA. Il soumet cette analyse au conseil et lui demande de se prononcer Le conseil municipal, après analyse et en avoir délibéré, arrête et choisit la liste suivanté des entreprises : Lot 1 Démolition Désamiantage gros œuvre VRD DEPRE PROVENZANO : 90 696,30 € HT

Lot 2 Charpente couverture

Sarl Pascal et Renaud MEYZIE: 16 934,20 € HT

Lot 3 Menuiseries aluminium, serrurerie

Sarl BERGES : 18 852,00 € Lot 4 Menuiseries bois

Sarl Pascal et Renaud Meyzie: 14 417,65 € HT

Lot 5 Plâtrerie, isolation SAS Lagrange: 34 303,87 € HT

Lot 6 Carrelage faïence

Sarl NOEL-MOUNEY: 9119,00 € HT

Lot 7 Sols souples Brel: 7 236,00 € HT Lot 8 Peinture

EGAP: 14 213,20 € HT Lot 9 Electricité CFO-CFA JME: 25 155,60 € HT

Lot 10 Plomberie sanitaires CVC SALLERON: 45 373,41€ HT

Mr le Maire est chargé de l'application de cette décision, du suivi de l'opération et de la signature de tous documents nécessaires.

Autorisation de dépenses avant budget

Mr Le Maire rappelle que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Autorise Mr le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2020, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette)

TARIF DE L'EAU VENDUE A MIALLET TARIF 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter, pour l'année 2020, le tarif de l'eau vendue à Miallet de 1,5% soit 1,03 euros le m3 C'est le Syndicat Mixte des eaux de Dordogne et la Régie Départementale des eaux de Dordogne qui gèrent le service de distribution d'eau potable de la commune de Miallet tant sur le plan technique au'administratif.

TARIF LOCATION DU TRACTEUR -PRESTATIONS EMPLOYE **COMMUNAL - RESEAU D'EAU**

Le conseil municipal Après en avoir délibéré

Décide de fixer les tarifs horaires :

- Utilisation du tracteur communal: 31,08 euros

- Employé communal : 23,35 euros

Ces tarifs rentreront en application au 1er mars 2020

TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Prime d'accès 111,20 euros

1ère tranche (0 à 100m3): 1.43 euros /m3 2ème tranche (101 à 500m3): 1.03 euros /m3 3ème tranche (au-delà de 500m3): 0.91 euros /m3

Compteur gelé : 118.81 euros /m3 Branchement d'attente : 74.48 euros

Redevance assainissement: 0.216 euros /m3

Remise en fonction d'un compteur supprimé à la demande

de l'abonné 360.00 euros

TARIF LOCATION SALLE DES FETES

Habitants de la commune ou payant des impôts sur la commune:

- 143 euros la journée

- Gratuit pour les associations de la commune

Personnes privées ou associations extérieures à la commune

- 203 euros la journée

- La caution est fixée à 200 euros

Pour la période du 1er novembre au 30 avril, un supplément de 15 euros sera appliqué aux tarifs ci-dessus pour le chauffage de la salle

Transfert de la compétence Assainissement Non Collectif (ANC) de la Communauté de Commune Périgord Limousin

au SMD 24

Modification des statuts du Syndicat SMDE 24

Modification des statuts de la communauté de commune Périgord Limousin

■ SEANCE DU 23 MAI 2020

ELECTION DU MAIRE INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Installation des Conseillers municipaux

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Vauriac Bernard qui a déclaré les membres du conseil installés dans leurs fonctions

Sous la présidence du membre le plus âgé du conseil municipal (art L2122 8 du CGCT) il est procéde à l'élection du maire. Monsieur Bernard VAURIAC ayant obtenu 13 voix favorables. 1 vote blanc, a été proclamé maire et installé dans ses fonctions

ELECTIONS DES AJOINTS

Ont été élus au premier scrutin : Marie Jeanne DARTOUT 1ère adjointe, Patrick FRUGIER 2ème adjoint, Alain MASSY 3ème adjoint Ils ont été immédiatement installés dans leurs fonctions

■ SEANCE DU 11 JUIN 2020

Compte administratif 2019

Budget principal:

Fonctionnement : Dépenses : 403 713,04€ Recettes : 564 475,28€ Investissement : Dépenses : 79 842,26€

(Dont reste à réaliser : 591 246,40€)

Recettes: 173 244,59€

(dont reste à réaliser 400 490,00€

Budget Annexe

Fonctionnement : Dépenses : 94 804,76€

Recettes:103 180,60€

Investissement : Dépenses : 3494,06€ (dont reste à réaliser 100 000€)

Recettes:58 066,30€

Il est à noter que les résultats d'un exercice prennent les résultats de l'exercice antérieur.

BUDGET PRIMITIF 2020

Budget principal

Fonctionnement: dépenses = recettes 888 571,65€ Investissement: dépenses = recettes 537 965,00€

Budget annexe:

Dépenses = Recettes : 1 263 662,00€ Dépenses = Recettes : 1 384 568,89€

DETR 2020 Rénovation énergétique des logements communaux

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- Décide la rénovation énergétique des logements commu-
- Sollicite une subvention de DETR 2020 pour le plan de financement

DETR 2020: Création d'une Maison d'Accueil pour personnes âgées

-Après en avoir délibéré le Conseil Municipal Décide la réhabilitation d'une maison d'accueil Sollicite une subvention DETR 2020 pour le plan de financement

DETR 2020: création d'un accueil Randonnées/web

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal Décide le réaménagement d'un Accueil Randonnées /Web Sollicite une subvention DETR 2020 pour le plan de finan-

SMCTOM déléqués

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal Désigne Mr MASSY Alain Titulaire Yvon POUCHELON Suppléant

CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de la Communauté de Commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré. Désigne Titulaire: Mr VAURIAC Bernard, Suppléant: Mr MASSY Alain

SMOSST Thiviers

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne Titulaires Mr FRUGIER Patrick, Mme DARTOUT Marie-Jeanne Suppléant: Mr CHAUMONT Jean-Pierre Suppléante: Mme PRINGAULT Sylvie

DELEGUES PARC NATUREL REGIONAL

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne

Titulaire: Mme DARTOUT Marie-Jeanne Suppléante: Mme PRINGAULT Sylvie

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS CONSTITUTION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE **DES IMPOTS DIRECTS**

■ SEANCE DU 11 JUILLET 2020

Autorisation d'emprunt

Réalisation d'un Contrat de prêt à la réhabilitation (PEM) auprès de la caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la réhabilitation de 3 logements

Création d'un poste permanent d'adjoint administratif

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide la création d'un poste de Secrétaire de Mairie Adjoint Administratif catégorie C

Désignation des délégués au SMDE24

Titulaire : Mr VAURIAC Bernard

suppléant: Mme DARTOUT Marie-Jeanne

Tarifs Repas cantine

Mr le Maire rappelle qu'il y a eu en concertation avec les communes de Chalais, Miallet Firbeix de fixer les tarifs de la cantine pour la rentrée 2020/2021

Repas enfant 2.15€ Repas adulte 4,80€

Conseil Départemental: Subvention création d'une Maison d'Accueil

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide La réhabilitation d'une maison d'accueil Sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental Sollicite des subventions aux différents opérateurs pour investissements et partenaires financiers : Conseil Régional Nouvelle Aguitaine, Etat, MSA, CCPL

■ SEANCE DU 08 OCTOBRE 2020

Création et exploitation d'un parc éolien - Le Petit **Bos - MILHAC DE NONTRON**

La commune doit se prononcer sur ce projet. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne un avis favorable

Approbation du rapport d'activités 2019 de la Communauté des Communes

■ SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

Eau et Assainissement

Mr Le Maire rappelle et souligne l'importance de la gestion de l'eau de son suivi et de l'approvisionnement dans le temps. Il présente à l'Assemblée le Président du SMDE24 et le technicien du RDE24 qui exposent dans le détail le fonctionnement technique et logistique du syndicat pour une gestion suivie et sécurisée dans le temps au niveau du territoire. A l'issue de cet exposé très détaillé et fourni. s'en suivent de nombreux échanges et notamment l'intérêt d'une gestion confiée à ce Syndicat pour pérenniser la ressource en eau.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement au syndicat SMDE24 au 1er janvier 2021.

Point d'étape sur les travaux votés, engagés et réalisés sur nos routes communales

Monsieur le Maire liste les travaux et leur coût. Secteurs concernés: Routes de l'Etang, de Paradol, du Moulin, de La Pouyade, des Gadeaux, de la Croix, de La Grenie et de Jalinie pour un montant TTC de 26 638,84 €.

Admissions en non-valeur

Mr le Maire présente les valeurs non recouvrées à ce jour concernant des dettes impayées et qui ne pourront pas être honorées. Elles représentent :

Budget principal : 64,72 € Budget annexe : 1.694,54 € Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote de passer ces dettes en admission de non-valeur.

Point sur les dossiers en cours

Avancement du chantier de la création de trois logements : Jean-Pierre Chaumont, en charge du suivi, indique que les travaux avancent normalement et que la livraison de ces trois logements neufs pourrait être envisagée à fin février. Adressage: Eric Legal fait un point sur l'avancement de ce travail important qui à ce jour est en phase d'achèvement. Etat des lieux de l'occupation du cimetière : Eric Legal a établi un recensement des concessions abandonnées, un délai de trois ans sera respecté pour rechercher les éventuels ayants-droit.

Point sur l'école

Compte rendu de la réunion des élus des écoles du RPI (Miallet, Chalais, Firbeix, St Jory de Chalais) avec Madame <u>l'Inspectrice d'Académie du secteur</u>. Cette réunion avait été demandée par les élus suite à un courrier reçu indiquant que la baisse de nos effectifs pourrait justifier la suppression d'un poste d'enseignant. Madame l'Inspectrice nous alerte sur la courbe descendante des effectifs des enfants scolarisés en primaire. Compte tenu des éléments en sa possession elle a indiqué que vraisemblablement la rentrée 2021 devrait se faire sans suppression de poste. Si les effectifs continuent à baisser, ou stagnent, nous devons nous préparer à un scénario moins favorable même si, comme l'a reconnu Madame L'Inspectrice, les collectivités soutiennent et s'engagent fortement dans les investissements, tant au niveau de la tenue des locaux que du recrutement du personnel.

ÉCOLE - BIBLIOTHÈQUE

ÉCOLE: Une année bien particulière s'achève...

Alors que l'on vivait des moments riches avec Anos petits élèves, un drôle de virus a stoppé nos projets : un petit tour du monde avec la découverte d'autres cultures, et celui intitulé « Couleurs Nature » en partenariat avec le PNR.

Et c'est justement au moment où le printemps laissait éclore de magnifiques couleurs, que notre petite école s'est arrêtée de vivre ... Plus de cris dans la cour de récréation, plus de Carnaval, plus de théâtre, plus de kermesse.

Il a fallu s'adapter dans l'urgence pour maintenir le lien avec les familles pendant plus de deux mois. Et même si ce fût compliqué, chacun s'est mobilisé pour que chaque enfant continue d'apprendre à distance. Un grand merci à toutes les familles qui se sont particulièrement investies!

Depuis la rentrée de septembre, c'est un immense bonheur d'accueillir à nouveau nos élèves « presque comme avant ». La municipalité et le personnel communal se sont investis à nos côtés pour que le protocole sanitaire soit strictement respecté. Nous voilà donc prêts pour partir vers de nouvelles aventures, cette fois-ci dans l'espace, avec un projet intitulé « Un peu plus près des étoiles », en partenariat avec le PNR. Nous partirons explorer le monde de la nuit, à la rencontre du ciel étoilé...

Emettons le souhait que « la tête dans les étoiles » nous permettra de rêver, et d'oublier cet épisode de la vie si particulier!

Prenez soin de vous, et bonne et heureuse année 2021!

Vanessa et Véronique, les maîtresses



BIBLIOTHÈQUE: Un petit peu de lecture?

a bibliothèque vous accueille tous les mercredis après-midi. Elle reste ouverte selon les règles sanitaires en vigueur et le respect des gestes barrière.

En ces temps de confinement et longues soirées d'hiver, Sylvie vous suggère la lecture.

Lire c'est échapper à la contrainte des « déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile », c'est parcourir le temps et l'espace en toute liberté!

Alors pourquoi ne pas découvrir, ou redécouvrir, des romans dont l'action se situe en Périgord-Limousin?

Voici deux classiques qui nous conduisent à travers l'histoire, les villes et villages, les champs, les bois et les chemins de notre territoire :

- Le moulin du Frau d'Eugène Le Roy, aux éditions Sud-Ouest :
- La terre aux loups de Robert Margerit, aux éditions Phébus.



ASSOCIATIONS

ACI « Le Pied à l'Etrier »



'année 2020 a été une année exceptionnelle. Pour faire face à la crise sanitaire nous avons été contraints de nous adapter au jour le jour. En effet, lors du premier confinement, mais également en Novembre lors du deuxième, nous avons maintenu notre activité tout en respectant un protocole strict.

Le développement de notre activité nous a permis de recruter deux nouveaux encadrants techniques, Yvon Pouchelon et Bertrand Fontaine à qui nous souhaitons la bienvenue. Ensemble, ils accompagnent sur les chantiers une quinzaine de salariés en linéaire. Sur cette année 2020, nous avons pu accompagner 22 personnes.

Les perspectives

Pour l'année 2020, nous avions souhaité consolider notre ancrage territorial et amplifier nos actions. Cela est sur la bonne voie.

Pour 2021, nous souhaiterions développer nos champs d'action et nous inscrire encore un peu plus sur une démarche de développement durable via un



agrément « Maraîchage ».

Atelier de remobilisation « En Selle »

Encadré par Guillaume Dupuis, l'atelier de remobilisation « En Selle » a été reconduit pour l'année 2020, avec un nouveau groupe de participants et de nouveaux intervenants. Les personnes en bénéficiant ont pu s'initier au maraîchage et à la traction animale, encadrées par un professionnel : Maël Gallard, travaillant également avec son frère, une exploitation en agriculture biologique sur St Pierre De Côle essentiellement en traction animale.



L'atelier propose également d'autres activités centrées autour du cheval, notamment de l'équitation éthologique, des interventions de différents professionnels du milieu équin (maréchal ferrant, ostéopathe) afin de mieux comprendre le cheval, de tisser avec lui une relation de confiance et d'établir un lien qui va au-delà du partenaire de travail de maraîchage.

Parmi les autres intervenants, Mathilde Loustaud Bouffier est ostéopathe animalier. Elle intervient sur toute la Dordogne pour procurer ses soins aux chevaux, chiens, chats et bovins. Aux côtés de Mathilde, les bénéficiaires de l'atelier de remobilisation apprennent l'abord des chevaux, comment en prendre soin au quotidien en toute sécurité et connaître leurs besoins essentiels.

Grace au Budget Participatif de la Dordogne, nous avons également pu acquérir une jument de trait comtoise, qui vient en aide à Rhonny notre âne, et qui nous est d'une grande aide pour le pôle maraîchage de l'atelier de remobilisation.

Baptiste MARCETEAU, coordinateur

Cheval nature en Périgord Vert – Activités équestres 2020

our cette année 2020, l'association Cheval Nature en Périgord Vert avait prévu un programme de compétitions équestres, incluant plusieurs disciplines, en particulier du Concours Complet d'Equitation (CCE), discipline olympique combinant 3 épreuves : dressage, saut d'obstacle et cross. L'association a également proposé des compétitions de dressage, de travail à pied et de Technique de Randonnée Equestre en Compétition (TREC).

Le premier concours a eu lieu le 1er mars avec des épreuves de dressage et de travail à pied. L'assemblée générale de l'association a pu se tenir le 6 mars. Puis, la crise sanitaire a particulièrement chamboulé le calendrier initialement prévu. Toutes les compétitions prévues au printemps et en début d'été ont été annulées: deux autres CCE devaient se dérouler le 22 mars, ainsi que les 20 et 21 juin, en plus d'un concours de dressage et de travail à pied, programmé le 7 juin.

Les compétitions ont pu reprendre au cours de l'été, dans le strict respect des gestes barrière. Sous la demande des cavaliers et centres équestres, l'équipe associative a organisé un CCE le 19 juillet, qui a rencontré un franc succès, ainsi qu'une compétition de dressage et de travail à pied, le 23 août. La saison s'est clôturée sur un dernier CCE qui a eu lieu les 19 et 20 septembre. Deux autres concours étaient prévus pour l'hiver, le concours de TREC le 1er novembre et à nouveau un CCE le 8 novembre, qui hélas ont dû être déprogrammés suite au nouveau confinement.



Malgré ces annulations qui ont tronqué l'année, les compétitions étaient toujours aussi fréquentées et se sont bien déroulées, grâce à l'équipe de bénévoles très assidue et toujours au rendez-vous.

On se donne rendez-vous en 2021. Voici nos dates prévisionnelles de concours : 28 février, 7 mars, 21 mars, 30 mai, 20 et 21 juin, 19 et 20 septembre, 7 novembre. Notre assemblée générale est prévue le 26 février.

On vous souhaite de bonnes fêtes en espérant que nous pourrons tous reprendre rapidement le cours de la vie normale après cette année difficile.

La secrétaire et toute l'équipe de CNPV



Amicale Laïque

Tout un programme en réserve

'année 2019/2020 se présentait sous les meilleurs auspices, les membres de l'Association avaient voté lors de l'assemblée générale une programmation encore plus riche que l'année passée, avec des animations diverses, variées et de qualité.

Parce que l'activité de l'amicale Laïque est calquée sur le rythme scolaire de par son affiliation à la Ligue de l'Enseignement, les activités de l'année d'exercice débutent dès octobre.

Ce que nous avons pu partager.

Le programme était lancé avec l'organisation le 6 octobre par les parents d'élèves d'un vide armoire, initiative réussie alliant solidarité et développement durable. Une grosse préparation pour les parents bénévoles qui ont reçu gracieusement de la population tout un stock de vêtements en bon état qu'il a fallu trier par catégories et tailles. Il y avait des affaires à faire ce jour-là et nombres de chineurs en ont profité. La totalité de la recette de cette vente a été répartie équitablement entre les trois écoles du RPI pour un montant chacune de 143€.

Comme chaque année, le marché de Noël s'est tenu le premier dimanche de décembre. Un marché de Noël à la fois festif et gourmand encore plus riche d'exposants que Brigitte avait su sélectionner. En effet le barnum de l'Amicale, nouvellement rénové, agrandi et sécurisé sous le contrôle avisé d'Alain et Patrick, a permis de rassembler encore plus d'exposants. Nos épiciers s'étaient joints à la fête en complétant par la restauration et le bar.

Pour donner le ton de Noël à ce moment festif, la chorale « La tireta turbarte » de l'association Camille Chabanaud offrait un concert de chants de Noël occitans à l'église St Georges, concert de très bonne facture, hélas peu suivi.

Ce marché de Noël partagé avec l'organisation du Té-





léthon de La Coquille est chaque année un moment très festif et joyeux, agrémenté par la dégustation de la soupe de poule, recette spéciale de Michel, qui réchauffe les cœurs et l'ambiance.

Le 29 février, pour la deuxième fois, les amicales laïques de Chalais et St Jory de Chalais se sont réunies pour l'organisation de la soirée occitane, désormais régulièrement programmée au mois de février et soutenue par la mission Culture du Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Pour cette fois-ci, la soirée se déroulait à Chalais. Une soirée en deux temps, à la fois veillée et danses traditionnelles. Cette année. Patrick Ratinaud de l'association Camille Chabanaud, animait la première partie avec ses « Racontadas », racontages histoires d'ici, typiques de notre savoir-vivre et de nos partages. Ces histoires d'ici où toute ressemblance avec des personnes existantes ou avant existé ne serait pas forcément fortuite, Patrick par son art de la locution et du « racontage » a fait passer un bon moment heureux à tout l'auditoire, traduisant parfois pour ceux qui ne maîtrisent pas bien notre langue si vivante et imagée, l'occasion pour eux d'en apprécier sa richesse.

Pour compléter et finir la soirée, Nicolas Peuch, accordéoniste reconnu, animait le bal trad, certains avaient les fourmis dans les pieds. Il a su attirer tous les participants sur la piste de danse, novices ou aficionados. Pour ceux qui écoutent notre radio locale, Nicolas Peuch est un animateur musicien passionné qui nous fait partager et découvrir de nombreux artistes qui chantent, qui jouent la musique des troubadours. Un grand Merci à Daniel Merlet pour son reportage photo/vidéo. Une excellente qualité pour cette soirée qui n'a pas attiré autant de public qu'espéré.

Ce qui nous a manqué !!!

D'autres moments et évènements étaient programmés. La Covid invitée inattendue dans l'organisation nous a obligés de mettre sous cloche tous ces projets. Le théâtre en partenariat avec nos écoles, la fête joyeuse du 1er mai avec nos commerçants, la nouvelle programmation de Baliverne en mai en partenariat avec l'Agence culturelle de Dordogne dans le cadre de

Paratge ; la fête de la ferme et des animaux à laine en Juillet avec nos amis de l'Association de la fête de Mavaleix et le festival Baliverne de septembre.

Toutes ces belles animations, déjà bien préparées, qui nous rassemblent ne sont pas abandonnées, seulement en sommeil en attendant que la crise sanitaire s'éloigne pour laisser place à l'animation et aux bons moments partagés d'avant.

Malgré toutes ces animations annulées, l'amicale reste tournée vers l'avenir pour continuer dans la programmation de moments festifs et culturels et rester aux côtés de son école pour soutenir les projets scolaires. Merci à toutes celles et ceux qui, bénévolement, donnent de leur temps pour assurer le succès des animations organisées, et à tous les adhérents qui soutiennent assidûment l'Amicale Laïque.

DONS aux associations

La terrible crise sanitaire et économique que nous subissons touche de plein fouet les plus vulnérables et les plus démunis. A Thiviers des associations leur viennent en aide, comme l'association «Espoir» et les restos du cœur.

Comme les années précédentes, je recueillerai vos dons en vêtements, jouets, livres etc... J'insiste sur le fait que ce que ce vous avez la bonté de donner doit être propre et en bon état.

Un grand merci à tous, Bonnes fêtes de Noël et bonne année Marinette Porcherie

Les Nouvelles de l'ACCA Saint Jory de Chalais

2019-2020. Années particulières où il a fallu apprendre à vivre avec le Coronavirus et se plier au respect des règles du confinement et gestes barrières! L'année cynégétique s'est donc déroulée avec bien des difficultés.

On déplore des dégâts occasionnés par les sangliers sur les prairies. Une assemblée extraordinaire a donc eu lieu entre chasseurs et agriculteurs, un peu houleuse!

Nous avons donc organisé des battues, ce qui a permis un prélèvement de 22 sangliers à ce jour et 4 grands cervidés ont également été prélevés. Toutefois la vente est incertaine en raison du contexte Covid. Les chasseurs « petit gibier » n'ont pu se consacrer à cette activité jusqu'à présent et nous formulons tous nos vœux pour la réouverture en décembre.

Nous avons malheureusement dû annuler le repas de chasse.



Je remercie toutes les personnes pour l'aide apportée pour le développement de notre Association et plus particulièrement Monsieur le Maire, tous les agriculteurs, les bénévoles et les chasseurs.

Enfin, je vous souhaite au nom de l'ACCA, de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2021.

Le Président - Francis GUILLOUT

Club de l'Amitié

l'est dans la bonne humeur que le club fait sa rentrée à la mi-septembre 2019. Les adhérents sont tous au rendez-vous :

- Les pongistes ravis de se retrouver autour de Roland pour échanger des balles avec toujours autant d'enthousiasme.
- Les autres membres tout aussi contents de se revoir après une forte canicule. Les parties de belote, les jeux et les discussions reprennent leur cours. Par la suite, nous partageons le repas de Noël, échangeons nos vœux, dégustons les crêpes et puis, patatras le



coronavirus arrive! Il est dévastateur et met un terme à toutes les activités du club. Après un confinement strict, nous nous retrouvons à l'automne 2020 avec des conditions sanitaires identiques à celles du printemps. Impossible, hélas! de programmer de futures rencontres. Comme vous tous, je ne peux que regretter cette situation.

Pour rompre cet isolement, mais aussi pour garder des liens, j'invite chacune et chacun d'entre vous à décrocher le téléphone pour prendre de vos nouvelles respectives. Continuons tous à bien respecter le dispositif sanitaire pour que le printemps prochain soit favorable à nos retrouvailles.

Avant de clore ce bref article, je me dois de rendre hommage à Maman Odette qui nous a quittés le 13 mars dernier. Malgré des conditions rurales difficiles, sa vie familiale et d'agricultrice est bien remplie. Pour autant, elle trouve du temps pour se consacrer à notre Commune. Elle entre au conseil municipal en 1989 et assure trois mandats successifs. Avec le même dévouement et un grand plaisir, elle accepte de présider et animer notre association pendant vingt ans. Autour d'elle, tata Nénette, Renée et Albert Besse, Lili et Paul Boin pour ne citer qu'eux. Chansons, thés dansants, repas et bals masqués, voyages etc , ... Ensemble ils ont tout fait pour faire vivre le club. Désormais, Maman

a rejoint le club de l'Amitié de l'au-delà pour y retrouver Papa bien sûr mais aussi Lili Boin, Georgette Marquet, Lulu Chapeyrou, Jean Viroulaud, eux aussi partis cette année. La personnalité de chacune et chacun restera dans nos mémoires.

Enfin, mes remerciements à Bernard Vauriac et au conseil municipal pour leur bienveillante attention. Le club est un petit maillon d'amitié et de rencontre. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Que l'année future permette de joyeuses étreintes et embrassades pour nous faire oublier la terrible parenthèse de 2020. Bonne et heureuse année à vous et à vos familles.

Andrée BELLANGER



2021: La section pétanque se tourne vers la nouvelle saison

a crise sanitaire liée au COVID-19 a malheureusement interrompu la saison 2020. De fait, toute l'activité sportive ainsi que les projets que le club devait réaliser cette année ont été annulés. Seuls quelques entrainements entre les deux périodes de confinement ont permis aux joueurs de se retrouver et de partager quelques moments de réconfort.

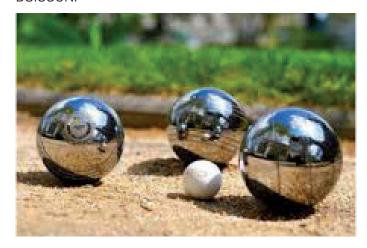
La note positive de cette année est la soirée vidéo organisée par le club en février, qui a fait revivre des moments festifs et nostalgiques de notre village.

Nous nous tournons donc vers la future saison pour relancer notre activité. Les projets initialisés en 2020 seront reconduits :

■ Dans le cadre de la compétition sportive, nous organiserons un tournoi UFOLEP le 05 avril 2021 où nous vous invitons à venir encourager nos joueurs. Nous reprendrons les entrainements à partir de début mars toujours sous la conduite de Franck BUISSON qui aura la charge de coacher nos joueurs. Nous organiserons de même un tournoi ouvert à tous durant les congés d'été 2021 afin de partager un moment de convivialité.

- Nous relançons le projet pédagogique en partenariat avec les écoles pour les plus jeunes afin de faire découvrir l'activité pétanque.
- Dès le printemps 2021, nous organiserons des mercredis après-midi de sport détente ouverts à tous pour la pratique de la pétanque, encadrés par les joueurs du club.

Si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à vous adresser au Président du club Eric LEGAL ou à Franck BUISSON.



ENVIRONNEMENT

Plantation d'une haie champêtre à l'atelier municipal de Saint-Jory-de-Chalais, à Lage

Centre de travail et dépôt pour les engins et les outils, l'atelier municipal est essentiel pour les cantonniers, acteurs indispensables à l'entretien des voies communales et à l'embellissement du bourg. Ce bâtiment, visible de toutes parts avec ses murs blancs et nus, dépare quelque peu dans le beau village où il est situé.

Aussi, lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a décidé, afin d'améliorer la perception visuelle de ce bâtiment et favoriser son intégration au paysage environnant, de planter une haie champêtre en bordure du terrain sur lequel il est implanté.

Contrairement aux haies de nos jardins, la haie champêtre, ou haie libre, demande peu d'entretien, mais présente plusieurs atouts.

Tout d'abord, elle a un rôle de brise-vue : en habillant les limites du terrain d'un cordon de végétation elle masquera l'atelier à la vue.

L'autre intérêt de la haie champêtre est son rôle environnemental : haie mixte composée d'arbres et d'arbustes de hauteurs et de dimensions variées, elle est une source de biodiversité qui offre abri et nourriture aux insectes pollinisateurs (abeilles, papillons...), aux oiseaux et aux petits mammifères comme le hérisson.

Afin de remplir correctement cette fonction de biotope elle doit mêler diverses essences d'arbres et d'arbustes choisies, de préférence, parmi celles qui



poussent naturellement dans nos bois.

Cette haie pourrait ainsi se composer, pour les arbres : de bouleaux, châtaigniers, charmes, pommiers, tilleuls, érables champêtres...; pour les arbustes : de houx, noisetiers, lauriers tin, viornes obier, troènes, lilas, cornouillers...

Le sujet vous intéresse?

- pour les jardiniers, un livre pour passer à l'action : « Plantez votre haie naturelle ; Gourmande, fleurie, nichoir... » de Rémy Bacher et Yves Perrin, aux éditions Terre vivante.
- pour les flâneurs, une promenade le long des haies avec le documentaire « Eloge de la haie » de Gilles Luneau, tourné en Limousin, que vous trouverez en streaming sur Canal+





VIE DE LA COMMUNE - DIVERS

Portes et Fenêtres du Périgord, une affaire familiale

n 1918, après sept année passées sous les drapeaux (3 ans au service militaire et quatre ans de guerre) Pierre Porcherie s'installe comme menuisier à st Jory de Chalais.

La vie n'est pas facile alors et il se retrouve parfois, sur la route de Beynac, à 5h et demi du matin, la caisse à outils fixée sur le vélo...

Dés l'âge de 12 ans, en 1938, son fils Raymond travaille avec lui. Charpente, couverture, menuiseries extérieures et intérieures, parquets, placard, escaliers, cercueils, rien ne leur fait peur.

En 1960, Pierre prend une retraite bien méritée et Raymond, avec quelques compagnons, continue les chantiers.

En 1970 il décide de s'orienter vers la fabrication des menuiseries qu'il vend aux artisans qui en assureront la pose. En 1981, l'affaire prend le nom de « Menuiseries PR et Fils » car Philippe rejoint son père.

Il lui succédera en 1986 et continue l'activité sous le nom de « Portes et Fenêtres du Périgord »

Depuis, Philippe, Cathy et maintenant Aurellien leurs fils, conduisent, accompagnés de 25 salariés, une entreprise prospère qui conçoit et livre des menuiseries sur mesures dans toute la France.

C'est une « belle œuvre familiale» qui contribue à la vitalité et au rayonnement de notre commune .



RECETTE: Pâté Limousin Pommes de terre et viande

Préparation 20min - Cuisson 1h20 - Temps total 1h40

Ingrédients pour 6 personnes :

- 1 Pâte feuilletée
- 1 Pâte brisée
- 600g de Pommes de terre (spéciales four)
- 1 Gousse d'ail
- 1 Echalote
- Persil plat
- 300g de Chair à saucisse (ou viande hachée)
- 2 Œufs
- Sel et poivre

Préchauffer le four th.8 (240°). Eplucher, laver et émincer les pommes de terre. Eplucher et hacher une gousse d'ail, une échalote, laver et ciseler le persil et les mélanger à la chair à saucisse (ou viande hachée). Saler et poivrer.

Battre un œuf en omelette et l'ajouter à la préparation. Garnir un moule avec la pâte brisée, y déposer une couche de pommes de terre, la viande préparée et une autre couche de pommes de terre. Saler et poivrer.

Recouvrir avec la pâte feuilletée. Souder les bords avec un peu d'eau. Faire des dessins et badigeonner avec l'autre œuf battu en omelette.

Enfourner à 240°C pendant 10 minutes et continuer à 200° les 70 minutes restantes. Servir bien chaud avec une salade verte.

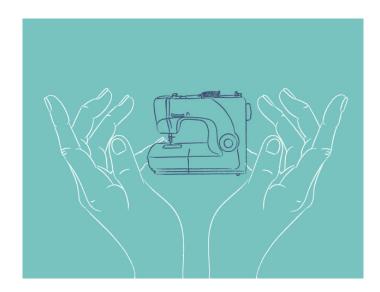
Siete te e minja! Bonne dégustation!



COUTURIÈRES: MERCI aux petites mains agiles!

Alors qu'habituellement le printempe est tant attendue pour profiter du retour du soleil, la lors qu'habituellement le printemps est la saison renaissance de la lumière après les grisailles de l'hiver, en ce printemps 2020 nous avons dû rester chez nous, confinés. Une seule solution pour aller faire ses courses : sortir masqué. Afin de répondre à cette obligation, la solidarité s'est mise en marche. Les élus et le Conseil Départemental ont pu trouver et acheminer dans chaque ville et village le matériel répondant aux normes pour confectionner des masques. Notre commune a reçu le tissu nécessaire, une partie avait été découpée en patrons aux dimensions voulues par l'entreprise Fargeot, l'autre partie par notre dévoué Michel Tanchaud. Le plus difficile restait à faire : la couture. Et c'est ainsi que, grâce au dévouement de nos couturières bénévoles, nous avons pu distribuer autant de masques lavables que nous avons d'habitants, 680 masques confectionnés dans les règles de l'art.

Un grand merci à Mesdames Beyrand, Bonnin, Broche, Chardonnièras, De Ridder, Frugier, Lamberdière, Laplace, Lebraud, Marquet, Merlet, Pinsard et Ravidat.



ÉTAT CIVIL 2020



Bienvenue à :

Eva DUCONGE ROY, née le 17/02/2020 Zina, Nadine, Zohra PANIZZOLI, née le 08/09/2020

lls nous ont quitté:

27/12/2019 Lucette BOIN née MARTIAL 30/12/2019 Georgette MARQUET 17/02/2020 Adrienne CHASSAING née COINEAU 29/02/2020 Odette REIX née JAVANAUD 03/03/2020 André-Roger TARRADE 13/03/2020 Odette BEAUFILS née LAVAUD 14/03/2020 Valentine BRIGOUT née CHASSELAS 27/04/2020 Jacqueline PREBOT née VEYRIER

25/05/2020 Clément GARREAU

27/05/2020 Jean-François MALBRANQUE 18/06/2020 Lucienne CHAPEYROU née DAMIS

09/07/2020 Jean François Paul GARRAUD

18/07/2020 Jean VIROULAUD

20/09/2020 Léontine BEYRAND née BILLAT

23/10/2020 Roger FRUGIER

Evolutions prochaines de la facturation du ramassage des ordures ménagères

e traitement des déchets ménagers va progressivement être soumis à la redevance incitative en lieu et place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La taxe (TEOM) était calculée sur la valeur locative du foncier bâti. La redevance sera, elle, proportionnelle au nombre de sacs noirs jetés à la poubelle. Ceci dans l'objectif de pousser à moins jeter et à davantage trier.

Pour le secteur du SMCTOM de Thiviers, et donc pour notre commune, ce ne sera pas avant 2022.

Deux systèmes de ramassage seront proposés. Celui dit de « point d'apport volontaire », qui obligera les habitants à se rendre aux bornes collectives de dépôt et le système dit de « porte à porte ». Nous avons déjà manifesté notre volonté de maintenir ce dernier, ce qui, par conséquent, n'induira aucun changement pour le ramassage. Sauf que chaque bac sera équipé d'une puce qui permettra d'enregistrer, pour chaque foyer, le nombre de « levée » par année.

La facture finale se composera d'un abonnement d'environ 130 euros /an et d'un nombre forfaitaire de ra-

massage (levée). Pour l'instant les tarifs ne sont pas fixés définitivement, mais il est question de 2 à 3 € par sac supplémentaire au forfait annuel qui serait pour un couple d'environ 20 sacs/an.

Avant la mise en place de la redevance incitative, il y aura une année dite pédagogique où une facture sera fournie à titre indicatif, tout en maintenant la TEOM, pour une dernière fois.

Même si ce changement a vocation à inciter les ménages à produire moins de déchets, il pose beaucoup de questions sur les modalités de mise en place, sur le fonctionnement, voire sur l'évolution des coûts. N'hésitez pas à contacter le SMD3 qui a la charge de la mise en place de la redevance incitative sur tout le département et le SMCTOM qui, lui, sera en charge de son application sur notre secteur.

Alain Massy et Yvon Pouchelon, délégués communaux au SMCTOM

